

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

28 mai 2016

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	07
Représentés	00
Votants	07
Exprimés	07
Pour	07
Contre	00

L'an deux mille seize, le vingt-huit mai à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Julien MOURLON, M. Jacques GALLAND, Mme Michèle ALOUCHY,

Absents/excusés : M. Pascal REDON, Mme Michèle TIXIER, M. Frédéric DUPLEIX, M. Rodolphe MARTIN

Date de convocation 18 mai 2016

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Aménagement du bourg – Fonds de soutien à l'investissement public local (FSIPL)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la procédure engagée pour l'aménagement du bourg et la signature du contrat de cohésion territoriale 2015/2017. Il rappelle que ce projet, estimé, pour la place de la mairie et de l'église, à 160 000 € HT, a fait l'objet de demandes de subventions DETR, exceptionnelle et départementale.

Il propose de solliciter l'attribution d'une aide supplémentaire au titre du fonds de soutien à l'investissement public local (FSIPL). Il demande l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **Sollicite** l'attribution d'une aide supplémentaire au titre du fonds de soutien à l'investissement public local (FSIPL) au taux de 30%,
- **Approuve** le plan de financement suivant :

Objet	Dépenses HT	Recettes
Travaux d'aménagement du bourg	160 000.00 €	
Subvention DETR 2016 – 35 %		56 000.00 €
Conseil Départemental – action n°57 – 8.75 %		14 000.00 €
Subvention exceptionnelle – 6.25 %		10 000.00 €
Fonds de soutien à l'investissement public local – 30 %		48 000.00 €
Total	160 000.00 €	128 000.00 €

Montant des travaux HT : 160 000.00 €
 Reste à la charge de la Commune (autofinancement) : 32 000.00 €

- **Autorise** le Maire à signer toutes pièces à intervenir.